



PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE
DE L'ARÉNA RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

SÉANCE ORDINAIRE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord, tenue le 18 janvier 2017 à 15 h, à l'Hôtel de région situé au 161, rue de la Gare, Saint-Jérôme.

PRÉSENCES :

Monsieur Stéphane Maher, maire de la Ville de Saint-Jérôme
Monsieur Germain Richer, maire de la Ville de Prévost
Madame Louise Gallant, mairesse de la Municipalité de Sainte-Sophie

Sont également présents :

Monsieur Laurent Laberge, secrétaire de la Régie
Monsieur Éric Grignon, directeur de l'aréna régional

Absence :

Monsieur Matthieu Ledoux, trésorier de la Régie

2017-01-18/ 793

ITEM 1

OUVERTURE DE LA SÉANCE DU 18 JANVIER 2017

Il est proposé par monsieur Germain Richer

ET IL EST RÉSOLU QUE la présente séance soit et est ouverte à 15 h 00.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2017-01-18/ 794

ITEM 2

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 18 JANVIER 2017

Il est proposé par madame Louise Gallant

ET IL EST RÉSOLU QUE :

L'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2017-01-18/795

ITEM 3

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU
8 DÉCEMBRE 2016**

Il est proposé par monsieur Germain Richer

ET RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la séance régulière du conseil tenue le 8 décembre 2016 soit approuvé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2017-01-18/ 796

ITEM 5

**ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES DU 1^{er} DÉCEMBRE 2016 AU
13 JANVIER 2017**

ATTENDU QUE le trésorier a déposé le registre des chèques pour la période du 1^{er} décembre 2016 au 13 janvier 2017 ;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Louise Gallant

ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la Régie adopte le registre des chèques et les prélèvements automatiques pour la période du 1^{er} décembre 2016 au 13 janvier 2017:

Folio 832329 :

- chèques portant les numéros 613 à 635 inclusivement représentant un montant de 52 013,10 \$
- prélèvements automatiques pour les dépenses effectuées auprès de différents fournisseurs représentant un montant de 70 696,23 \$;
- prélèvements automatiques pour les salaires versés représentant un montant de 71 483,07 \$.

QUE le conseil de la Régie autorise le paiement des dépenses pour lequel ces chèques et prélèvements ont été émis;

QUE le président et le trésorier certifie par la présente que la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord dispose des crédits budgétaires nécessaires aux activités financières et d'investissement de la Régie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2017-01-18/797

ITEM 5

**ADJUDICATION DE CONTRAT POUR L'ACHAT DE PANNEAUX D'AFFICHAGE
STATIQUE**

ATTENDU QUE la Régie a procédé à un appel d'offre sur invitation;

ATTENDU QUE la Régie a effectué une recherche de plusieurs fournisseurs;

ATTENDU QUE la régie a rencontré trois (3) compagnies offrant les services demandés;

ATTENDU QUE la régie dispose du budget nécessaire;

ATTENDU QUE les trois (3) soumissions suivantes ont été reçues;

Nom des soumissionnaires	Conforme	Coût avant taxe
Pattison Montréal	Oui	23 150 \$
Speedpro	Oui	21 700 \$
Enseigne Métropolitain	Oui	22 895 \$

IL EST PROPOSÉ PAR madame Louise Gallant

ET IL EST RÉSOLU QUE :

1. **La Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord octroie le contrat pour l'achat de panneaux d'affichage statique à l'entreprise Speedpro pour un montant ne pouvant excéder 21 700 \$ taxes en sus.**
2. **Cette dépense soit imputée au règlement d'emprunt 002.**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2017-01-18/798

ITEM 6

ADJUDICATION DE CONTRAT POUR TRAVAUX DES RÉSEAUX DE POMPES P-3 / P-12 ET ÉCHANGEUR DE LA FOSSE À NEIGE

ATTENDU QUE des travaux sont nécessaires sur les réseaux des pompes P-3 / P-12 et sur échangeur de la fosse à neige;

ATTENDU QUE la régie a invité à soumissionner trois (3) compagnies offrant les services demandés;

ATTENDU QUE la régie dispose du budget nécessaire;

ATTENDU QUE les deux (2) soumissions suivantes ont été reçues, la compagnie Cimco Réfrigération – Division Toromont Ltée n'ayant pas déposé de bordereau de soumission;

Compagnie	Soumission conforme	Prix (taxes incluses)
Les entreprises LS	Oui	66 685,50 \$
Mécanique Northerm	Oui	84 734,28 \$
Cimco Réfrigération – Division Toromont Ltée	N'a pas soumissionné	N/A

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Germain Richer

ET IL EST RÉSOLU QUE :

3. **La Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord octroie le contrat pour les travaux sur les réseaux de pompes P-3 / P-12 et échangeur de la fosse à neige Les entreprise de réfrigération L.S pour un montant ne pouvant excéder 66 685,50 \$ taxes incluses;**
4. **Cette dépense soit imputée au règlement d'emprunt 002.**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2017-01-18/799
ITEM 7
CORRESPONDANCES

A) DÉPÔT DES CORRESPONDANCES

- ✓ Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Saint-Jérôme du 15 novembre 2016.
- ✓ Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Sophie du 6 décembre 2016;
- ✓ Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Prévost du 12 décembre 2016;

2017-01-18/800
ITEM 8
VARIA

a) Proposition des Panthères de Saint-Jérôme

Éric Grignon présente aux membres du conseil une proposition du 24 novembre 2016 qui lui a été soumise par Mario Roy de la Fondation du Club de Hockey les Panthères de Saint-Jérôme. Il proposait d'offrir trois bagues méritas à leurs jeunes athlètes au nom des trois villes membres de la régie, le coût ce chaque méritas représentant un montant de 500 \$ chacun.

Après discussion, il a été convenu que chaque maire ou mairesse fera le suivi par écrit auprès du requérant.

2017-01-18/801
ITEM 9
QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

2017-01-18/802
ITEM 10
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Germain Richer

ET IL EST RÉSOLU QUE la présente séance soit et est levée à 15 h 29.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Stéphane Maher,
Président

Laurent Laberge,
Secrétaire